

Termes de référence en vue du recrutement d'un prestataire pour la mise en œuvre du diagnostic environnemental de la Commune d'Ampasimbe Onibe, District de Toamasina II, Région Atsinanana

1. Contexte

Le diagnostic environnemental s'inscrit dans le cadre du projet « **ECO² : Préservation de la biodiversité locale et amélioration de revenus des petits producteurs à Ampasimbe Onibe** » qui a démarré en Janvier 2024 pour une durée de 3 ans. Il s'agit d'un projet qui fait suite à une première phase, qui s'est déroulée de 2020 à 2023. Elle était centrée sur le soutien des producteurs locaux de la Commune d'Ampasimbe Onibe, à travers le renforcement de la gouvernance de la coopérative Menakely, la promotion de pratiques agroécologiques et la mise en place d'une unité de transformation de produits des filières fruitières. Conscient de l'interrelation entre les processus de dégradation de l'environnement, l'agriculture et la situation de précarité de la population, le projet Eco², souhaite non seulement poursuivre le travail de renforcement de la coopérative, mais surtout étendre son champ d'action en intégrant les autres villages de la commune et leurs habitants dans l'initiation d'une dynamique de gestion concertée de l'environnement. Ce projet entend ainsi agir sur les dimensions économiques et écologiques, en développant des méthodes de production durables et des actions/innovations de gestion et valorisation de la nature. Dans ce sens le diagnostic environnemental doit permettre de définir les bases pour d'élargissement de l'action et fournir les informations nécessaires pour le développement, avec les communautés locales, de stratégies de gestion des ressources naturelles.

Dans la phase de démarrage du projet Eco², un pré-diagnostic a permis de préciser les enjeux environnementaux à explorer, de définir une esquisse de structure du diagnostic et de proposer des pistes méthodologiques (voir les annexes : 1. Recommandations pour la réalisation du diagnostic / 2. Grille d'enquête).

Les récits des agriculteurs.trices et les observations réalisées durant le pré-diagnostic nous ont renforcé dans l'idée de la nécessité d'une approche d'intervention et d'étude qui considère l'interrelation entre les problématiques environnementales et les activités humaines. Deux axes d'analyse ont été identifiés et nous proposons de structurer l'ensemble de la démarche du diagnostic autour de ces deux champs d'enquête interdépendants :

- La gestion de l'environnement et des ressources naturelles, notamment le sol, les ressources hydriques, la forêt et plus en général la biodiversité.
- Le développement de filières (rentes, riz, fruits et bois) et l'organisation des acteurs qui les composent.

Le pré-diagnostic a permis, également, de définir des thèmes de travail pour la réalisation de thèses de Master. Le travail d'enquête des étudiants et les résultats de ces travaux de recherche doivent s'articuler avec les activités et l'analyse réalisées dans la cadre du diagnostic.

2. Objectif général

Le diagnostic environnemental est réalisé afin de : décrire et d'analyser les problématiques de gestion de l'environnement et son état (notamment les ressources sol, eau et forêt) en relation avec le développement et l'organisation des filières (rente, riz, fruits et bois) et les principales activités agricoles. Ce travail doit permettre de proposer des actions collectives prioritaires de régénération des écosystèmes dans les Fokontany de la Commune de Ampasimbe Onibe.

3. Objectifs spécifiques

Objectif spécifique 1

Renforcer les connaissances environnementales, agricoles et socio-économiques du contexte de la Commune de Ampasimbe Onibe. Dresser l'état des lieux des problématiques environnementales en relation avec les activités agricoles et économiques (structuration des filières, rôles des acteurs, pratiques agricoles, etc.).

Objectif spécifique 2

Dresser l'état des lieux des principales pratiques et dispositifs de gestion des ressources naturelles et des écosystèmes en place dans le paysage de la Commune de Ampasimbe Onibe. Etablir un inventaire des innovations et des modalités endogènes de gestion de ressources naturelles dans l'objectif de les valoriser.

Objectif spécifique 3

Établir des indicateurs de performance environnementale et des données de référence de l'état de l'environnement et de la biodiversité (T0) pour permettre dans la suite de suivre l'évolution des impacts des activités au fil du temps.

Objectif spécifique 4

Impliquer les communautés locales dans le processus de diagnostic et initier une dynamique participative permettant l'émergence d'espaces de réflexions et d'action (dans le projet appelé *comités villageois*) qui seront le cadre pour l'élaboration et la mise en œuvre d'actions de pilotes de restauration de l'environnement.

Objectif spécifique 5

Développer des recommandations concrètes et fournir des analyses permettant d'entamer au sein d'un espace de réflexion nommé « *observatoire territorial* » le processus de définition d'un document stratégique pour les acteurs de la Commune : un le Plan d'action d'accompagnement des acteurs locaux pour une gestion concertée de l'environnement.

4. Les résultats attendus

- Le consultant(e) fournit l'analyse systémique des problématiques environnementales, des formes de gestion des ressources naturelles (sol, ressources hydriques, forêt) et

leur articulation avec les activités humaines et les filières agricoles prioritaires de la coopérative Menakely et de la zone d'intervention du projet. Il s'agit, en outre, d'établir une cartographie des acteurs agissant dans ce paysage.

- Etablir un inventaire des innovations et des modalités endogènes de gestion de ressources naturelles (« bonnes pratiques innovatrices ») et identifier des canaux pour leur vulgarisation et valorisation.
- Définition d'une liste d'indicateurs environnementaux permettant de mesurer l'état de l'environnement et des ressources naturelles et de mesurer/définir un T0 sur des parcelles expérimentales (transect, etc.).
- L'étude doit permettre d'identifier les zones et les modalités de mise en œuvre d'actions pilotes prioritaires de restauration de l'environnement et les synergies possibles avec les activités existantes
- Identifier et proposer, avec les acteurs locaux, des actions prioritaires communautaires durables et viables pour diminuer les pressions sur les ressources naturelles et pour pallier à la dégradation de la biodiversité : proposer des orientations techniques et aménagement à réaliser avec proposition de méthodologie de planification participative, évaluer les risques et soulever les aspects négatifs et positifs des actions proposées, évaluer la motivation et la participation de la population cible par rapport à ces actions, identifier les principaux axes d'appui susceptibles d'être fournis par le CEAS.
- Fournir des éléments de capitalisation du processus de génération d'espaces de réflexion et d'action.
- Accompagner le CEAS dans l'organisation des atelier multi-acteurs (« *observatoire territorial* ») permettant l'élaboration du Plan d'action d'accompagnement des acteurs locaux pour une gestion concertée de l'environnement.
- Restituer les résultats de l'étude auprès de l'équipe du CEAS et de ses partenaires.

5. Méthodologie

Le choix de la méthodologie dans le processus d'élaboration du diagnostic ainsi que leur description et le phasage de mise en œuvre (Phase de préparation de la mission, Phase de collecte des données, Phase de rédaction des rapports) seront confirmés et détaillés dans l'offre technique du consultant.

Les éléments suivants sont à prendre en compte dans l'élaboration de l'offre technique :

- Le consultant(e) participe à une première réunion avec l'équipe du projet nécessaire à la compréhension du mandat et à la passation des documents nécessaires.
- Le consultant(e) rencontrera l'équipe de projet, les acteurs de développement et services techniques concernés au niveau régional et local, les autorités locales et les notables dans les différents Fokontany de la Commune, les membres de la coopérative MENAKELY, les paysans praticiens ou paysans « innovateurs ».
- Utiliser l'approche participative et itérative compte tenu de la limite des informations qui pourraient être obtenues lors des différents entretiens et de la diversité des interlocuteurs. Mener des entretiens individuels et de groupes de discussion tout en considérant l'avis des jeunes et des femmes.

- Faire la récolte de récits et des ressentis. Il est conseillé à l'équipe du prestataire de consacrer un membre pour ne faire que de la prise des notes des récits et faire leur retranscription à la fin des entretiens.
- S'assurer de la collecte d'informations auprès de tous les groupes qui composent les communautés, notamment les femmes et les jeunes.
- Evaluer la possibilité de mélanger des approches ethnographiques avec des mesures plus techniques comme la réalisation de transect de parcelles et de collines.
- S'inspirer du document Recommandations pour la réalisation du diagnostic et de la grille d'enquête proposée par le CEAS (à redéfinir et améliorer en cours d'enquête).
- Analyser les différents rapports d'activités et d'études existants et les autres informations secondaires pertinentes par rapport aux thèmes et aux milieux de l'étude.

Pour accompagner le déroulement du diagnostic, est prévu la mise en place d'un comité de pilotage (COPIL) composé par le consultant, deux techniciens du CEAS, le Chargé de projet, le Chargé de programme (CH), les étudiants réalisant les travaux de Master et les Professeurs encadreurs selon leur disponibilité. Ce COPIL permet de partager sur l'avancement des activités, coordination des activités, discussion et mise à jour des outils d'enquête, réorientation des axes de diagnostic si nécessaire, validation des thèmes d'études et organisation de l'implication des étudiants dans les activités du diagnostic, résolution de problèmes et blocages.

6. Les Livrables

Trois groupes de livrables sont attendus au consultant :

1) Rapport de démarrage

Ce rapport sera établi par le prestataire après les premières réunions de briefing.

Le rapport de démarrage doit contenir une précision et un approfondissement de l'offre technique incluant le planning détaillé, les outils de collecte de données et autres informations utiles pour la mise en œuvre du diagnostic. Il sera validé par le CEAS avant toute descente sur terrain.

2) Notes spécifiques durant le travail d'enquête

- Entretiens retranscrits
- Notes détaillant les méthodologies participatives
- Notes détaillant les actions pilotes réalisables

3) Rapport de diagnostic

Le document du rapport de diagnostic doit contenir :

- L'analyse des relations entre problématiques environnementales, gestion des ressources naturelles et développement des filières
- Carte du réseau d'acteurs
- Des propositions d'actions concrètes permettant la régénération de l'environnement et la gestion des ressources naturelles
- Une proposition de gouvernance permettant d'organiser, mobiliser la communauté et d'entamer le processus de définition participative du Plan stratégique de gestion concertée de l'environnement

4) Cartographie des ressources et des espaces d'intervention

Il s'agit de proposer des documents cartographiques SIG qui contiennent la localisation :

- Des ressources naturelles (sources hydriques, îlots de forêt)
- Des parcelles de réalisation des activités pilotes (des parcelles expérimentales, les espaces reboisée)
- Des parcelles cultivées de selon les techniques agroécologiques

7. Equipe de diagnostic

L'équipe de diagnostic est à détailler dans l'offre technique du prestataire en prenant en compte des attentes de l'ensemble du diagnostic. Le prestataire pourrait être un individu ou un groupe de personnes ayant des expériences en diagnostic environnemental.

Dans les détails, il est attendu du prestataire :

- La proposition d'une méthodologie adaptée à la réalité du terrain et adaptée aux besoins du diagnostic
- La participation à la conception des outils d'enquête (grilles d'entretien, questionnaires,) et leur mise à jour, selon aussi l'évolution des études
- L'élaboration et la proposition du planning de terrain avec l'équipe du projet
- L'analyse des données récoltées
- Implication dans la définition des activités pilotes, dans la co-construction d'innovation et dans l'organisation des communautés locales
- L'encadrement et la coordination de l'équipe de réalisation du diagnostic durant les séances de terrain, la définition des priorités d'enquête et la redistribution des tâches.
- La participation au comité de pilotage (COPIL)
- Les échanges réguliers et la coordination avec les étudiants impliqués dans le projet
- D'être à l'écoute de l'évolution du terrain (processus itératif)
- De tenir un journal de terrain

Pour la facilitation de l'intégration du prestataire dans la communauté locale, le contact auprès de la coopérative Menakely et les acteurs locaux, le prestataire pourra s'appuyer sur 2 personnels du CEAS basés à Ampasimbe Onibe (1 technicien agricole et 1 socio-organisateur).

8. Profil du prestataire

Le profil recherché du prestataire est le suivant :

- Socio-anthropologue, géographe, agronome ou équivalent
- Ayant des compétences solides ou expériences similaires dans la réalisation de diagnostic environnemental
- Ayant de solides connaissances en agronomie ou en biologie (science de l'environnement)
- Bonne capacité d'analyses croisées de données et capacité de synthèse
- Ayant des connaissances dans l'analyse qualitative
- Compétences en matière d'animation participative et implication communautaire
- Disposant de références à des projets similaires
- Capacité de diriger et encadrer une équipe pluridisciplinaire
- Capacité d'intégrer et collaborer avec des étudiants

- Très bonnes capacités rédactionnelles.
- Bonne connaissance de la zone de diagnostic et des dialectes de la région est un atout

9. Délais

Le diagnostic doit débuter en août 2024.

Dans l'offre technique doit être proposé un calendrier de réalisation du diagnostic.

10. Conditions de soumission

Les dossiers de candidatures rédigées en français comprenant le CV du prestataire, l'offre technique (Description de la méthodologie envisagée avec planning prévisionnel) et l'offre financière seront envoyées à l'adresse suivante, en précisant dans l'objet du mail la mention « *consultant pour le diagnostic environnemental d'Ampasimbe Onibe* » :

À : comg@ceas.ch, en Cc : z.boila@ceas.ch et t.rakotoniaina@ceas.ch